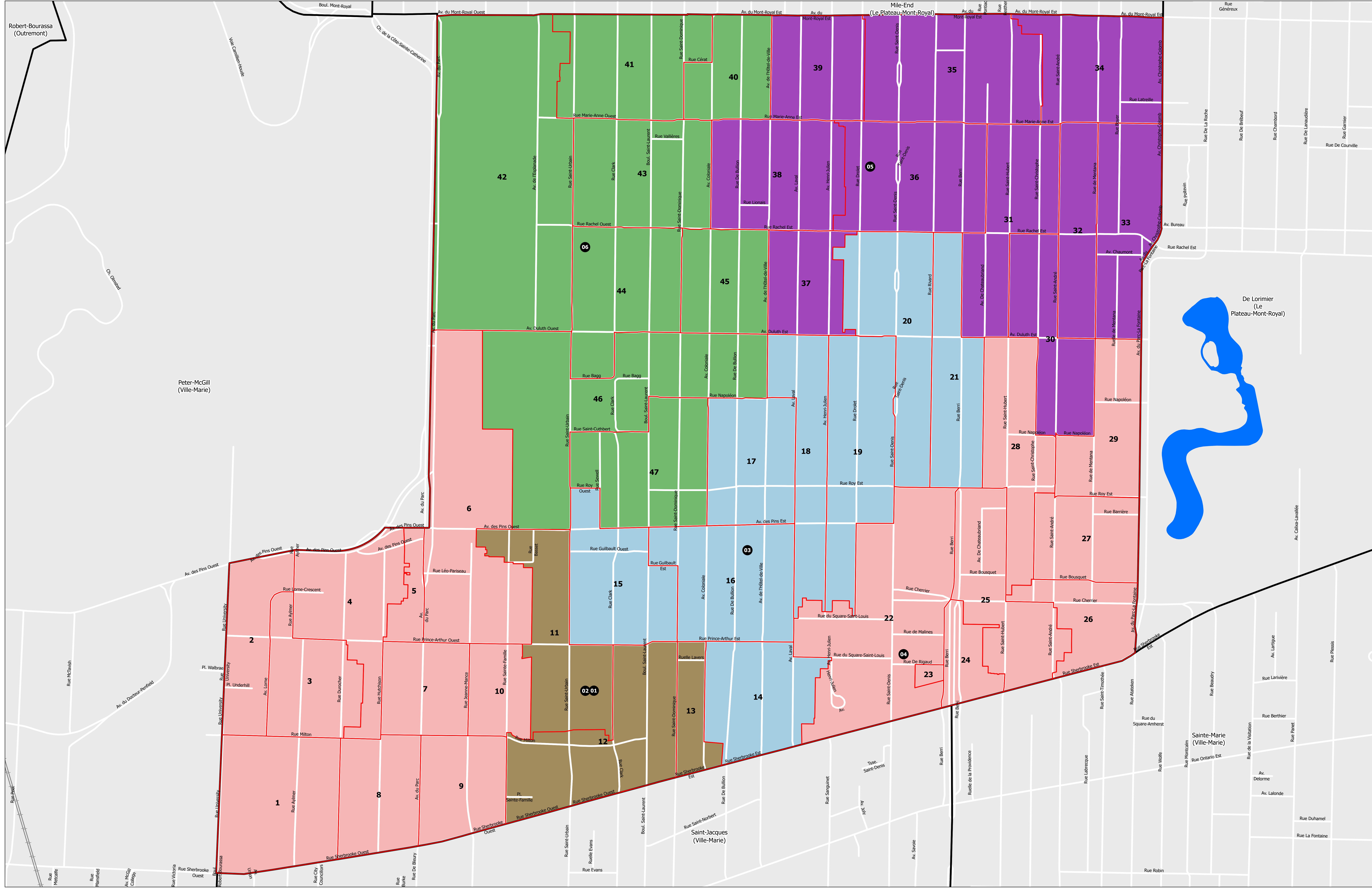


Carte électorale de la Ville de Montréal 2025-2029

Arrondissement: Le Plateau-Mont-Royal Nom du district: Jeanne-Mance

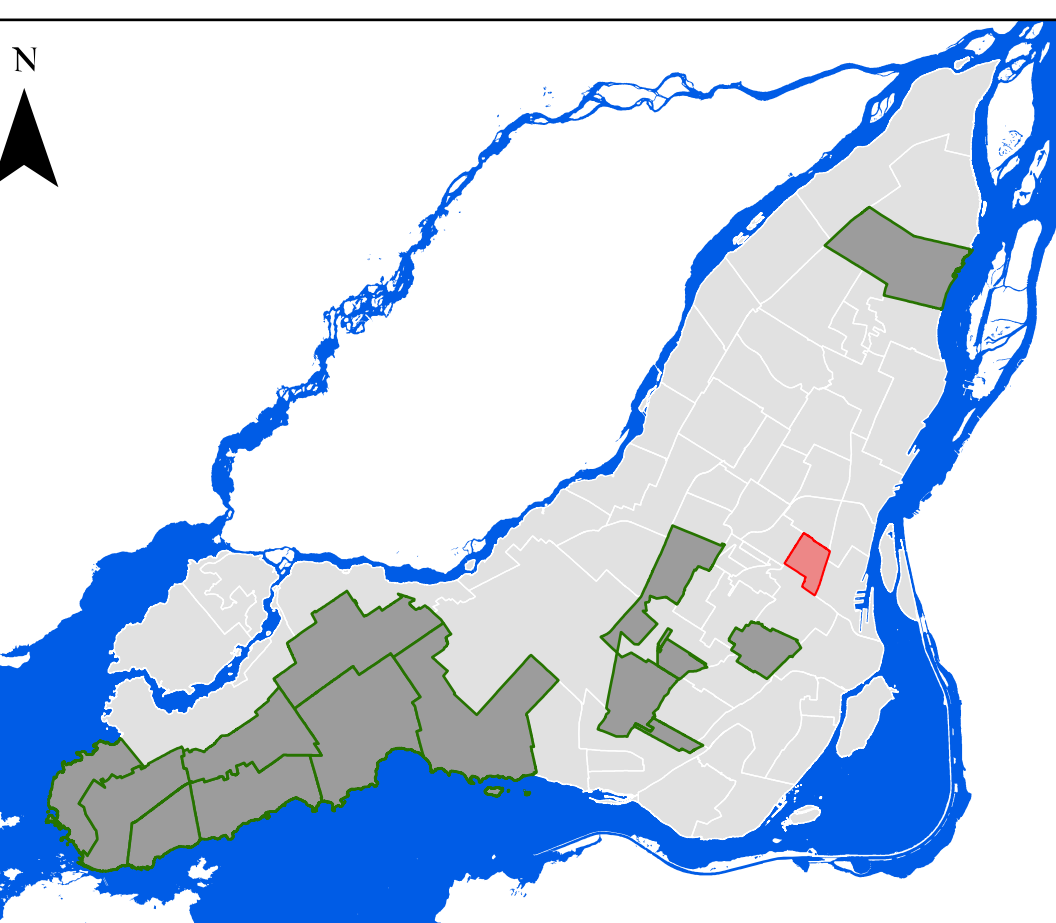
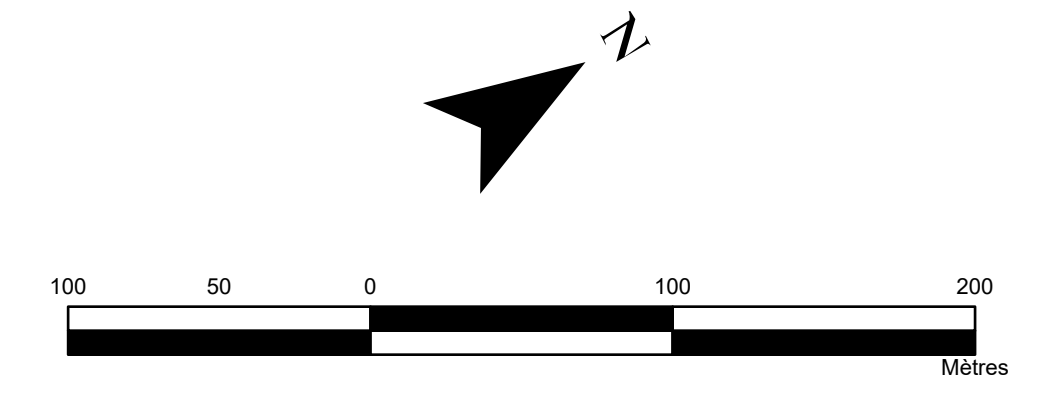


ELECTION GÉNÉRALE DU 2 NOVEMBRE 2025	
Arrondissement du Plateau-Mont-Royal	
District électoral de Jeanne-Mance (113)	
Endroits de vote - Jour du scrutin	Sections de vote
01 Centre de soins multithématique Saint-Louis 3504, rue Saint-Urbain; Gymnase	001-002-003-004-005-006-007-008-009-010
02 Centre de soins multithématique Saint-Louis 3506, rue Saint-Urbain; Salle multi-fonctions 1.2	011-012-013
03 Centre d'éducation des adultes HSM 3721, rue De Bullion; Gymnase	014-015-016-017-018-019-020-021
04 École de l'ITMS (Institut de technologie et d'innovation du Québec) 395, rue De Rigaud - Entrée par le 401, rue De Rigaud; La relève gymnasique	022-023-024-025-026-027-028-029
05 4273, rue Drolet - Entrée par le 4285 rue Drolet; Salle communautaire	030-031-032-033-034-035-036-037-038-039
06 Mission Sainte-Croix 60, rue Rachel Ouest; École Saint-Hélène	040-041-042-043-044-045-046-047
Dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, chaque électeur aura à voter QUATRE FOIS, soit pour élire : 1. Le maire de la ville de Montréal; 2. Le maire de son arrondissement; 3. Le conseiller de la ville de son district; 4. Le conseiller d'arrondissement de son district	
Données mises à jour le 2025-10-01	

00 Numéro de section
00 Endroit de vote

▬ Limite des districts avoisinants
▬ Limite de section
■ Ville liée de l'agglomération de Montréal
■ Arrondissement de la Ville de Montréal
■ Hydrographie
▬ Voie ferrée

Note : Les sections de vote adjacente ayant la même couleur représente un bassin de vote.



Note : Cette carte est le produit d'une collaboration entre les équipes de la Division de la géomatique du Service des infrastructures du réseau routier, de la Division de la réglementation, de l'accès à l'information et des élections et d'Élections Montréal.